

Malgré son apparence d'esprit calculateur et positif, le Chinois est le plus superstitieux des hommes. La terre, la mer, l'air, dans leurs solitudes en apparence les plus désertes, sont pour lui peuplés d'esprits, les uns bienfaisants, les autres nuisibles, qu'il faut éloigner à tout prix par des conjurations ou des formules. Les sorciers et les devins ont toujours joué le plus grand rôle en Chine et ont toujours été consultés même par l'empereur. Leur influence à vrai dire, n'a pas toujours été bienfaisante. Ils expliquent les songes, chassent les mauvais esprits, les maladies, les fléaux, les monstres—ou, à l'occasion, les déchaînent sur leurs ennemis. Les opérations d'envoûtement où l'argile remplace la cire des envoûtements occidentaux, sont fréquentes. On évoque les morts. Ceux-ci errent sur la terre en quête d'un cadavre où ils puissent renaître ; souvent ils tuent un être vivant pour se loger dans son corps. Bref, il n'est pas une superstition européenne qui ne trouve en Chine son équivalent.

Ces superstitions sont de source taoïste et non bouddhique, et ont plus de crédit au nord de l'Empire. A la tête des exorcistes taoïstes se trouve une sorte de pape, Chang-Tien-Shi-Chang, l'éducateur du ciel.

Imperméabilisation par l'électricité.

Un électricien de Brooklyn affirme avoir découvert une méthode d'imperméabilisation au moyen de l'électricité, voici comment :

En exécutant un travail dans son laboratoire il se servait de morceaux de draps humides qu'il avait placés entre des plaques conductrices, le drap étant devenu sec il voulut le mouiller à nouveau et il s'aperçut que ce drap repoussait l'eau avec horreur. Cette manière d'agir du drap l'incita à faire des expériences dans cette voie qui lui donnèrent la certitude qu'il avait trouvé une méthode parfaite d'imperméabilisation par l'électricité.

On ne dit pas si le pouvoir imperméabilisant ainsi obtenu est indélébile.

MAGASINS A DEPARTEMENTS

Dans tous les pays on s'occupe des magasins à départements qui partout sont une ruine pour le commerce spécial. C'est naturellement à la taxe, à l'impôt qu'il faut avoir recours pour mettre obstacle au développement et à l'envahissement des grands bazars. Mais tous les impôts et surtout la façon dont on propose de les percevoir ne sont pas toujours frappés au coin du bon sens, de la justice et de l'équité, comme nous allons le voir.

Ainsi, nous lisons dans le *Shoe and Leather Record* de Londres :

“ Jamais une législation aussi révolutionnaire n'a été proposée, que celle actuellement soumise au Reichstag allemand pour la taxe à imposer au commerce de détail, proportionnellement à l'étendue de ses affaires. Trois facteurs déterminent le taux de la taxe : 1o Le nombre des rayons exploités dans le même magasin, draperie, lingerie, chaussures, etc., 2o le nombre d'employés, 3o les contributions payées pour l'établissement. Les branches de commerce sont divisées en 5 groupes dans le bill, et un négociant s'occupant de la vente de deux ou plus de ces groupes et employant plus de 25 personnes, tombe sous le coup de la nouvelle loi. Les commerçants s'occupant de deux groupes paieront une taxe représentant 10 p. c. de leurs bénéfices, ceux embrassant trois groupes 15 p. c., ceux allant jusqu'à quatre groupes, 20 p. c. et enfin ceux tenant les cinq groupes 25 p. c.

“ Une maison s'occupant de 3 groupes au moins, et employant plus de 25 personnes paiera une taxe annuelle de 20 marks par employé et pour chaque groupe en plus une taxe-additionnelle de 10 marks par employé.”

C'est-à-dire que les magasins à départements, si la loi passe, auront en Allemagne une dure existence,